

Projet « Co-habiter en Lavaux »

Plan de protection des données récoltées dans le cadre des modules publics

Projet porté par Lavaux Patrimoine mondial, association d'utilité publique, sans but lucratif.

Cheffes de projet :

- Laurie Daffe, cheffe de projet en valorisation durable
- Jeanne Corthay, cheffe de projet en médiation culturelle

Initiales utilisées dans le document :

- « L'équipe de LPm » désigne tous.tes les salarié.es de l'équipe opérationnelle de l'association, direction incluse.
- « L'équipe de projet » désigne LD, JeC, les deux chefs de projets d'IDEE21 (mandataire externe) ainsi que des (max.) 10 bénévoles co-chercheur.ses qui composent l'équipe.
- JeC : Jeanne Corthay, cheffe de projet LPm
- LD : Laurie Daffe, cheffe de projet LPm
- LPm : Lavaux Patrimoine mondial (entité porteuse de projet)
- VB : Vincent Bailly, directeur de LPm

Justification des besoins de récolte et de stockage détaillés dans le document :

- **Valeur patrimoniale, mémorielle et scientifique** des témoignages (continuité des savoirs et des récits locaux)
- Projet associatif d'intérêt public

1. MODULE « Allô Lavaux »

1.1 Principe :

- Pendant 1 mois, les habitant.es de Lavaux ont la possibilité de laisser un message vocal sur une boîte vocale spécialement dédiée. Ce message traduit leur expérience de Lavaux, une anecdote, leur lien à Lavaux, les évolutions qu'ils observent, ce qu'ils y aiment ou non, etc.
- Recherche collaborative : guidée par une méthodologie définie par un mandataire externe, une équipe de bénévoles co-chercheur.ses écoute les messages reçus, s'occupe de les retranscrire et de les analyser. Cette équipe produit un rapport co-rédigé.
- Monitoring : ce dispositif est un premier test mais serait amené à être répliqué tous les 5 ans à des fins de monitoring pour mesurer l'évolution du sentiment d'appartenance des habitant.es au territoire de Lavaux.

1.2 Modalités de participation :

- Est invitée à participer toute personne à partir de 3 ans résidant à Lavaux ou ayant un lien avec le territoire.
- Les personnes souhaitant contribuer appellent le 0041 79 744 15 74 (téléphone portable de l'association LPm). Elles tombent directement sur la messagerie vocale. Un message personnalisé les accueille et les invite à laisser leur message personnel (durée : 3' (appel depuis poste fixe) à 5' (appel depuis téléphone portable)).
- La messagerie vocale sera activée 1 mois, du 11 avril au 11 mai 2026.

1.3 Nombre de messages escompté :

- Environ (et maximum) 200.

1.4 Diffusion de l'information/invitation à participer :

- Impression de 1700 flyers distribués dans des lieux publics et privés fréquentés sur les 10 communes de Lavaux, ainsi que lors du Cully Jazz Festival (sous réserve d'autorisation).
- Posts sur les réseaux sociaux et « news » à la Une du site internet de LPm.
- Brève dans les journaux et/ou sites Internet des 10 communes territoriales de Lavaux.

1.5 Risques principaux identifiés en matière de protection des données :

- **Accès non-contrôlé** aux enregistrements et transcriptions (p.ex. si droits trop larges ou comptes partagés).
- **Diffusion involontaire** de témoignages ou d'extraits identifiables hors du cadre prévu.
- **Perte ou vol des données**, notamment via des supports physiques non chiffrés ou sans sauvegarde.
- **Consentement insuffisant ou imprécis**, en particulier concernant l'utilisation possible dans le cadre d'une diffusion publique (exposition, ouvrage) ou concernant l'archivage à long terme.
- **Possibilité de reconnaître des personnes**, en raison de la voix ou d'éléments biographiques précis dans les messages.
- **Multiplication de copies non maîtrisées** (téléchargements locaux, échanges par e-mail).

- Archivage à long terme sans règles d'accès claires, entraînant des usages ultérieurs non conformes.

1.6 Mesures principales prises face aux risques identifiés et détaillées ci-après :

- Information transparente aux personnes intéressées de participer, notamment sur l'utilisation possible des témoignages (sous forme audio et écrite) à des fins de recherche et de médiation.
- Accès limité aux fichiers et retrait des accès une fois le projet terminé
- Signature d'une charte de confidentialité par les bénévoles et personnes associées au module « Allô Lavaux ».

1.6.1 Contenu minimal de la charte de confidentialité signée par les bénévoles :

- Les fichiers de transcription sont supprimés des ordinateurs individuels dès leur versement sur l'espace de stockage sécurisé du projet.
- Les accès au dossier partagé sont nominatifs et exclusivement réservés aux personnes désignées, dans le cadre du projet et pour sa durée uniquement.
- Aucun document n'est envoyé par mail.

1.7 Mesure supplémentaire :

- Le présent document est rendu disponible au téléchargement sur le site Internet de LPm. Il détaille de manière transparente les modalités de stockage, d'accès et d'utilisation des données, ainsi que la possibilité de changer d'avis et de demander à tout moment la suppression du témoignage.

1.8 Consentement et politique d'anonymisation :

- Laisser un message revient à donner son consentement explicite pour que le message soit utilisé comme archive source.
- Pour les enfants de moins de 16 ans, le ou la représentant-e légal-e signe un formulaire de consentement disponible sur le site de LPm.
- Exception : pour les messages contenant des éléments sensibles permettant d'identifier quelqu'un, ils sont rendus anonymes ou ne sont pas diffusés publiquement. Sont également anonymisés les messages sur demande explicite de leur auteur-ice.

1.9 Stockage des messages enregistrés (fichiers audio) :

- Les messages arrivent sur la boîte vocale du portable de LPm.
- Ce portable peut en stocker 100.
- Une fois écoutés, les messages sont effacés de la messagerie vocale du téléphone après 24h.
- Une fois un message enregistré par un-e participant-e, il est automatiquement envoyé au format .wav vers 2 adresses mail pré-enregistrées :
 - cohabiter@lavaux-unesco.ch (accès réservé à JeC, LD, VB)
 - daffe@lavaux-unesco.ch (accès réservé à LD, accès possible par VB)

- LD enregistre les messages .wav dans un dossier Dropbox¹ partagé avec accès restreint à l'équipe de projet, nécessitant un lien d'invitation pour y accéder.
 - o NB : Les paramètres du dossier sont réglés de manière à ce que les fichiers puissent seulement être écoutés par les personnes ayant accès au dit dossier. Les réglages ne permettent pas le téléchargement des fichiers en local sur les ordinateurs individuels.
- Une fois les fichiers .wav enregistrés sur Dropbox, les mails automatiques sont supprimés des boîtes mails et la corbeille est vidée régulièrement.
- Dit autrement, l'envoi automatique des messages par e-mail constitue une solution transitoire liée aux contraintes techniques du dispositif. Les messages sont supprimés des boîtes mail dès leur enregistrement sécurisé sur l'espace de stockage du projet.
- Une fois les séances de travail avec les bénévoles terminées (fin juin 2026), les accès aux fichiers audio sont restreints à l'équipe de LPm uniquement. Ils sont conservés à des fins d'archives (« mémoire vivante »).
- Les archives intégrales sont conservées tant que l'association est active. Elles sont stockées dans un espace sécurisé, avec un accès limité. Chacun-e peut demander la suppression de sa contribution même après archivage.

1.10 Stockage des transcriptions écrites :

- Les transcriptions sont effectuées sur les ordinateurs personnels/individuels de l'équipe de projet (hors IDEE21) et d'une mandataire externe recrutée pour l'occasion.
- Les fichiers contenant les transcriptions écrites sont ensuite directement uploadés par les bénévoles et mandataire sur un dossier Dropbox via un lien de demande de fichier Dropbox.
- Les fichiers de transcription sont supprimés des ordinateurs individuels dès leur versement sur l'espace de stockage sécurisé du projet.
- Les fichiers de transcription sont disponibles en lecture seule, sans téléchargement ni modification possibles, via un dossier Dropbox à accès restreint à l'équipe projet.
 - o NB : Les accès sont supprimés dès juillet 2026 aux personnes extérieures à l'équipe de LPm (sauf tâche précise confiée à des mandataires).
- Les archives intégrales sont conservées tant que l'association est active. Elles sont stockées dans un espace sécurisé, avec un accès limité. Chacun-e peut demander la suppression de sa contribution même après archivage.
- L'accès est accordé uniquement aux personnes qui en ont besoin pour une tâche précise dans le cadre d'un projet précis, à des fins de recherche, de mémoire et de transmission. Les accès sont retirés automatiquement à la fin dudit projet.

¹ Le choix de Dropbox comme solution de stockage et de partage de fichiers est la plus réaliste actuellement compte tenu des ressources de l'association. A moyen terme, il est néanmoins prévu de migrer l'ensemble des données vers une solution de stockage et de partage de fichiers basée en Suisse.

1.11 Accès aux fichiers audio :

Peuvent accéder aux fichiers audios des messages vocaux :

- Les personnes ayant accès aux 2 adresses mail sur lesquelles les messages vocaux sont automatiquement transférés et mentionnées ci-dessus. Ces personnes sont LD, JeC, VB.
- L'équipe des 10 bénévoles « co-chercheur.euses » participant à ce projet, jusqu'à fin juin 2026 uniquement (prolongation possible et raisonnée à certaines personnes pour les besoins du projet et en tous cas au plus tard fin décembre 2026), via le dossier Dropbox partagé (écoute seule, pas de téléchargement possible).
- Une fois les séances de travail avec les bénévoles terminées (fin juin 2026), les accès au dossier Dropbox partagé sont restreints à l'équipe de LPm uniquement.
- L'accès aux fichiers est accordé uniquement aux personnes qui en ont besoin pour une tâche précise dans le cadre d'un projet précis. Les accès sont retirés automatiquement à la fin dudit projet.

1.12 Utilisation des données audio et écrites :

A. Dans le cadre du projet

- Ecoute collective de certains messages audios dans le cadre des séances de travail par l'équipe de projet.
- Transcription de l'ensemble des messages audio par écrit (transcriptions littérales mot à mot), par l'équipe de projet (hors IDEE21) et par une mandataire recrutée pour la transcription. Cette dernière est bien entendu tenue aux principes de confidentialité mentionnés dans son cahier des charges.
- Chaque bénévole se voit attribuer 6 à max. 10 messages audio à transcrire. Il verse les documents écrits via un lien de demande de fichier Dropbox.
- Analyse thématique par l'équipe de projet, sur base des fichiers audio et écrits, des messages laissés sur le répondeur.
- Utilisation de verbatims écrits et de certains audio bruts et/ou d'extraits à des fins de médiation dans le cadre des 20 ans de l'inscription à l'UNESCO (exposition, publication, visites guidées, etc.), ainsi que dans le rapport d'analyse et dans la conférence de restitution du projet « Co-habiter en Lavaux ».
- L'accès est accordé uniquement aux personnes qui en ont besoin pour une tâche précise dans le cadre précis du projet « Co-habiter en Lavaux ». Les accès sont retirés automatiquement à la fin du projet.
- Les éventuels mandataires accèdent aux contenus uniquement pour les besoins du projet et sont tenus à la confidentialité.

B. Hors projet, mais toujours dans le cadre des activités de LPm :

- Comparaison des données aux résultats obtenus 5 ans plus tard (voir « principe, monitoring »).
- Valorisation possible des témoignages dans le cadre d'activités et de projets de médiation culturelle (publications, expositions, visites guidées, ateliers, conférences, formations, animations, présentations etc...), portés par LPm.



- Valorisation du contenu dans le rapport du projet, le rapport annuel de l'association et dans des présentations sur le projet, données par LPm à destination de professionnels comme des porteurs de projets de parcs.
- Les éventuels mandataires accèdent aux contenus uniquement pour les besoins d'un projet précis et sont tenus à la confidentialité.

1.13 Proposition de message d'introduction au répondeur téléphonique :

« Bonjour ! Bienvenue sur le répondeur « Allô Lavaux » !

Racontez ce que vous aimez ici à Lavaux.

Dites ce qui vous dérange.

Parlez de vos souvenirs,

Ou de vos idées pour l'avenir.

Vous pouvez aussi nous dire votre prénom, votre âge, votre commune, mais partagez seulement ce que vous voulez rendre public.

Ce répondeur est ouvert à tout le monde, dès 3 ans, avec l'accord des parents.

Pour en savoir plus sur le projet "Co-habiter en Lavaux"

et sur l'utilisation de vos données,

rendez-vous sur le site [lavaux-unesco point ch](http://lavaux-unesco.point.ch).

Après le bip, vous avez 3 minutes pour laisser votre message.

À vous de jouer. À bientôt ! »

1.14 Droit des participant-es :

- Les participant-es peuvent exercer leurs droits (accès, rectification, effacement, opposition) en écrivant un courrier à l'adresse postale de LPm ou par mail à cohabiter@lavaux-unesco.ch (Si l'adresse est désactivée à la fin du projet, un renvoi automatique est prévu vers info@lavaux-unesco.ch)

2. MODULE « Lavaux recto-verso »

2.1. Principe :

- 5 ateliers d'écriture et d'échanges dirigés (médiateur : « Collectif caractères mobiles ») lors desquels les participant.es sont invité.es à écrire sur différents supports, dont des cartes postales adressées au destinataire de leur choix, différents messages cadrés par les animateurs et sur base de réflexions suscitées par la présentation d'une dizaine de photos de la photographe Monique Jacot.
- Le résultat de ces ateliers est nommé « les productions » dans cette section.

2.2. Modalités de participation :

- Ateliers grand public ouverts sur inscription. Certains visent des publics de familles et seront adaptés à la participation d'enfants avec leurs parents.
- Atelier dans un EMS.
- Atelier avec du personnel saisonnier.
- Environ 20 personnes par atelier.

2.3. Nombre de carte postales escompté :

- Entre 70 et 100.

2.4. Diffusion de l'information/invitation à participer :

- Impression de 1700 flyers distribués dans des lieux publics et privés fréquentés sur les 10 communes de Lavaux, ainsi que lors du Cully Jazz Festival (sous réserve d'autorisation).
- Posts sur les réseaux sociaux et « news » à la Une du site internet de LPM.
- Brève dans les journaux et/ou sites Internet des 10 communes territoriales de Lavaux.

2.5. Risques principaux identifiés en matière de protection des données :

- **Consentement pas toujours pleinement libre ou éclairé** : participation de mineur.es, de personnes âgées (personnes parfois dépendantes) et de personnel saisonnier allophone (rapport hiérarchique implicite).
- **Accès non encadré aux contenus**
- **Manque de clarté sur la diffusion publique** du contenu produit dans le cadre d'une exposition
- Diffusion ou exposition de contenus permettant **d'identifier leur auteur** (les productions peuvent contenir : des éléments autobiographiques, des opinions personnelles, des situations familiales, professionnelles)

2.6. Mesures principales prises face aux risques identifiés et détaillées ci-après :

- Information transparente (orale et écrite)
- Consentement explicite de l'utilisation possible des contributions à des fins de médiation
- Accès limités aux productions et retrait des accès une fois le projet terminé

2.7. Mesure supplémentaire :

- Le présent document est rendu disponible au téléchargement sur le site Internet de LPm. Il détaille de manière transparente les modalités de stockage, d'accès et d'utilisation des données, ainsi que la possibilité de changer d'avis et de demander à tout moment la suppression du témoignage.

2.8. Consentement et politique d'anonymisation

- Les participant-es remplissent un formulaire de consentement lors des ateliers, pour que leur contribution soit utilisée de manière brute à des fins de médiation culturelle. Pour les enfants de moins de 16 ans, le ou la représentant-e légal-e signe.
- Ce formulaire spécifie les usages prévus des cartes postales, dont leur diffusion publique, et renvoie vers le présent document.
- Le document de consentement avertit les participant-es que les productions peuvent contenir des éléments susceptibles d'identifier leur auteur-ice, comme l'écriture manuscrite, des éléments autobiographiques, des opinions personnelles, des situations personnelles, etc.
- Pour les publics spécifiques comme les mineur-es, les personnes âgées et les allochtones, l'organisateur-ice redouble d'attention (message oral, si besoin personnalisé) concernant l'information précédente et adapte si besoin le message pour qu'il soit compris. Il-elle s'assure au préalable que les participant-es sont capables de discernement.
- En principe, les productions ne sont pas anonymisées. Exceptions :
 - o les noms de famille et les rues des destinataires de cartes postales sont masqués (seuls les prénoms et villages peuvent être rendus publics)
 - o pour les productions contenant des éléments sensibles permettant d'identifier quelqu'un, ils sont rendus anonymes ou ne sont pas diffusés publiquement.
 - o Sont également anonymisés les messages sur demande écrite précise et explicite de leur auteur-ice, qui peut demander la suppression de ses productions et de ses copies en écrivant un courrier à l'adresse postale de LPm ou par mail à cohabiter@lavaux-unesco.ch

2.9. Stockage des productions :

- Pour toutes les productions, sauf les cartes postales qui sont envoyées à leur destinataires : Physique, dans les locaux de l'association
- Pour toutes les productions, y compris les cartes postales qui sont envoyées à leur destinataire : stockage numérique :
 - o Numérisation de toutes les contributions avant envoi par poste pour les cartes avec destinataires ;
 - o Stockage sur le Drobbox de l'association (accès restreint aux salarié-es).
- Les archives intégrales sont conservées tant que l'association est active. Elles sont stockées dans un espace sécurisé, avec un accès limité. Chacun-e peut demander la suppression de sa contribution même après archivage.

2.10. Accès aux productions :

Peuvent accéder aux productions et les consulter sur place ou via l'espace de stockage en ligne :

- Les salarié.es de LPm ainsi que les stagiaires si leur stage est lié à une thématique traitée par l'atelier.
- Le bureau chargé du graphisme/de la scénographie de l'exposition.
- ProLavaux et LABEL, aussi héritiers du fonds Monique Jacot.
- Caractères Mobiles, collectif de médiation chargé de la modération des ateliers et de la production d'un récit collectif à partir de ces cartes postales.
- Dans tous les cas, l'accès aux fichiers est accordé uniquement aux personnes qui en ont besoin pour une tâche précise dans le cadre d'un projet précis. Les accès sont retirés automatiquement à la fin dudit projet.
- Les éventuels mandataires accèdent aux contenus uniquement pour les besoins du projet et sont tenus à la confidentialité.

2.11. Utilisation des productions :

A. Dans le cadre du projet

- o Utilisation des productions dans le cadre d'activités de médiation culturelle de LPm (expositions, installations publiques, lectures, conférences ou événements, visites guidées ou ateliers, activités pour les classes, capsules vidéo, rapports du projet ou présentations professionnelles – liste non-exhaustive)
- o Utilisation des productions dans le cadre de la promotion du projet (présentations professionnelles, rapports du projet et rapport annuel de l'association, médias, site internet de LPm, newsletters et réseaux sociaux – liste non-exhaustive)
- o Utilisation des productions par le collectif Caractères Mobiles pour écrire un récit collectif et des cartes postales littéraires (commandité par LPm)
- o Les éventuels mandataires accèdent aux contenus uniquement pour les besoins du projet et sont tenus à la confidentialité.

B. Hors projet, mais toujours dans le cadre des activités de LPm :

- o Utilisation des productions par ProLavaux et LABEL, également héritiers du fonds Monique Jacot, dans le cadre de conférences et d'une publication.
- o Valorisation du contenu dans le cadre des activités de médiation culturelle de LPm (expositions, installations publiques, lectures, conférences ou événements, visites guidées ou ateliers, activités pour les classes, capsules vidéo, formations, animations lors d'événements – liste non-exhaustive).
- o Les éventuels mandataires accèdent aux contenus uniquement pour les besoins du projet et sont tenus à la confidentialité.

2.12. Droit des participant-es :

- Les participant-es peuvent exercer leurs droits (accès, rectification, effacement, opposition) en écrivant un courrier à l'adresse postale de LPm ou par mail à cohabiter@lavaux-unesco.ch (Si l'adresse est désactivée à la fin du projet, un renvoi automatique est prévu vers info@lavaux-unesco.ch).